

Importance de la Filière viande ovine en Tunisie: stratégies des acteurs (cas de la région de Zaghouan)

MOHAMED HAMMAMI*, ELMI SOLTANI*, SAFIA SNOUSSI*

Jel classification: Q120, O180

Introduction

La Tunisie entretient un élevage ovin assez varié et largement réparti sur l'ensemble du territoire national. Mais malgré son importance et sa contribution à la satisfaction d'une demande en viande rouge qui ne cesse d'augmenter et à la sécurité des revenus d'une grande partie de la population payanne, ce type d'élevage reste l'affaire des éleveurs sans ou avec peu de terre.

Dans de nombreuses petites exploitations, l'élevage ovin est bien souvent le seul moyen de subsistance pour la famille. Mais la taille réduite des exploitations, la transformation des systèmes de production (plantation des oliviers), la perte de pâturage (réduction des terres de parcours, disparition ou diminution de la jachère) et la succession de plusieurs années de sécheresse rendent pratiquement impossible toute augmentation du rendement des animaux. Ainsi, la production de viande ovine demeure moins intensive que la production laitière et celle de viande bovine.

Ces facteurs se conjuguent avec la faiblesse de l'organisation économique au sein de la filière ovine, pour constituer un frein au développement et à la promotion de cette production. En effet, le commerce de la viande ovine est constitué, en Tunisie, d'un circuit en vif qui emprunte les canaux traditionnels. Les marchés de bétail sont alimentés par une pyramide d'intermédiaires, dont

Abstract

Sheep rearing plays an important role for the sustainability of environmental and farming systems in Tunisia. Sheep production is very important in various regions of the country. It covers subsistence farming but also supplies the market with diverse reasons such as demographic, religious and socio-economic factors. The increase in the demand for sheep products such as milk and meat also provides opportunities for the growth and intensification of commercial production. But for reasons related to farms and their environment, this type of livestock is not able to seize the above-mentioned opportunities (related to the demand). This study investigates the constraints this sector is confronted with and endeavours to explain the observed patterns.

Keywords: Sheep rearing, sheep meat, strategies, stakeholders.

Résumé

L'élevage ovin joue un rôle très important dans la durabilité du système écologique et agricole des exploitations tunisiennes. La place de la production ovine est capitale, dans de nombreuses régions. Elle va de la subsistance des familles paysannes jusqu'à la production d'une denrée alimentaire de grande importance. Sous l'effet conjugué de nombreux facteurs démographiques, religieux et socio-économiques, la viande ovine est devenue un produit stratégique. Ainsi, la demande des produits ovins (viande et lait) offre d'importantes possibilités d'accroissement et d'intensification de la production commerciale. Cependant, pour des raisons liées aux conditions de milieu et des exploitations qui pratiquent ce type d'élevage, de nombreux éleveurs ne peuvent pas profiter de cette opportunité. Notre étude a pour objet de trouver une explication à cette situation.

Mots clés: Elevage ovin, viande ovine, stratégies, Acteurs.

le premier niveau est constitué par les maquignons qui se partagent le territoire régional et traitent avec les éleveurs. L'objectif du présent article n'est pas de faire une véritable analyse de filière, mais plutôt d'exposer et d'analyser, dans une première phase, la structure de l'élevage ovin et l'évolution de l'offre et de la demande de la viande ovine en Tunisie. Puis, dans une seconde phase et à l'aide d'une étude de cas, nous essayons d'identifier et d'analyser les stratégies et les comportements des différents acteurs assurant la production et la commercialisation de produits ovins (agneaux, moutons).

1. Caractéristiques de l'élevage ovin en Tunisie: importance et répartition spatiale

En Tunisie, on compte actuellement, plus de 6 millions et demi de têtes ovines, réparties entre les unités femelles (60%) et les autres ovins (40%). Cet effectif a régulièrement augmenté au cours des quatre dernières décennies comme le montre le tableau n.1 ci-dessous.

Tableau 1: Evolution de l'effectif des brebis mères (Unité: 1000 femelles)

Années	1960	1970	1980	1990	1995	2000	2005
Nombre de brebis	2349	2877	2977	3242	3786	4053	3960

Sources: Direction générale de planification, DGPIA, enquêtes de structure et enquête de suivi de la campagne agricole.

* Ecole Supérieure d'agriculture de Mateur, Tunisie

Le tableau n° 1 confirme une tendance globale à la croissance des effectifs des brebis, mais il ne doit pas cacher certaines évolutions négatives qui apparaissent surtout au cours des années de sécheresse comme c'était le cas en 2005. Ceci s'explique par le caractère extensif de cet élevage et sa soumission aux aléas climatiques (faiblesse et irrégularité des précipitations).

En effet, l'élevage ovin tunisien est marqué par:

- Sa forte concentration dans les régions bioclimatiques semi-arides et désertiques comme le montre le tableau n°2.

Tableau 2: Répartition géographique de l'élevage ovin selon les régions

	Nord		Centre		Sud		Total	
	1994/1995	2004/2005	1994/1995	2004/2005	1994/1995	2004/2005	1994/1995	2004/2005
Nombre de brebis (unité : 1000 brebis)	1391,5	1473,9	1 563,8	1552,9	831,2	933,7	3 786,5	3960,5
% par région	36,6	37,2	41,3	39,2	21,9	23,6	100,0	100,0

Source: enquêtes de structure: 1994/1995 et 2004/2005

Il ressort du tableau ci-dessus que le cheptel ovin est répandu sur tout le territoire tunisien, mais le taux de concentration le plus élevé se trouve au Centre et au Sud et ce, malgré une petite baisse (-0.4 %) apparue au cours de ces dernières années. Or, ces deux grandes régions qui regroupent ensemble 63, % des effectifs sont marquées par l'insuffisance des précipitations et les faibles ressources en eau pour l'irrigation. Les parcours naturels, le plus souvent dégradés et en régression, et les résidus des cultures y constituent les principales ressources fourragères. D'où l'émergence d'un déséquilibre entre les besoins des animaux évalués à 4400 millions d'unités fourragères et les ressources estimées à 1200 millions d'U.F.

Le reste du cheptel est localisé au Nord, la zone la plus pluvieuse du pays. On y distingue des types de conduite alimentaire différents selon la taille de l'exploitation, le potentiel fourrager et la race élevée. Le système intensif se rencontre, le plus souvent, dans les grandes exploitations et pour la race laitière.

On enregistre une concentration relativement importante de l'élevage ovin dans les petites et moyennes exploitations puisque 81,8% du cheptel ovin est actuellement concentré dans des unités de production dont la taille ne dépasse pas les 50 ha. plus de la moitié dans des unités de moins de 20 ha.

Il ressort du tableau n°3 que la concentration de l'effectif des ovins chez les petits éleveurs (dans les petites exploitations) est en progression continue. Par contre, dans les grandes exploitations, la tendance est à la régression et ce, malgré les grandes ressources

fourragères dont elles disposent et leur possibilités importantes d'intensification et d'amélioration de la production ovine.

Ainsi, la plupart des troupeaux ovins sont à la fois nombreux et de faible taille et ils n'offrent bien souvent pas une capacité de production suffisante face à une demande en viande ovine qui ne cesse de croître.

2. La production de la viande ovine tunisienne: un développement insuffisant

Les viandes rouges proviennent essentiellement des élevages bovin, ovin et caprin dont la production moyenne des seize dernières années est évaluée à 94 380 tonnes/an. Cette production représente 94 % du total de la viande rouge. La participation des autres espèces (notamment camélidés et équidés) est faible (6 %).

Tableau 4: Evolution de la production des viandes rouges en Tunisie (en 1000 tonnes)

Années	Viande ovine	Viande bovine	Viande caprine	Total
1990	33,7	33,8	5,9	73,4
1991	34,8	35,5	5,4	75,7
1992	34,6	37,7	6	78,3
1993	36,9	41,5	6,38	84,78
1994	37,8	42,6	6,7	87,1
1995	39,6	43,7	6,7	90,00
1996	47	45,2	6,7	98,9
1997	40,5	45,8	6,7	93,0
1998	43,6	46,0	6,7	96,3
1999	46	46,4	8	100,40
2000	46,5	50,00	8,5	105,00
2001	47,0	52,05	8,0	107,00
2002	50,7	56	8,3	115,00
2003	44,7	50,2	8,2	103,1
2004	45,2	46,7	8,2	100,1
2005	45,7	47,8	8,5	102,00
Total	674,3	720,9	114,88	1510,08
Moyenne annuelle	42,14	45,05	7,18	94,38
En %	44,6	47,7	7,7	100,00

Source : G.I.V. R. et enquête de structure

Tableau 3: Evolution de la répartition des ovins selon la taille de l'exploitation (en%)

	1980	1993	1995	2005
≤ 20 ha	49,9	54	57,5	62,7
21 à 50 ha	22,4	19,9	20	19,1
> 50 ha	27,7	26,1	22,5	18,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: OEP et enquête de structure

Il ressort du tableau N°4 que la contribution moyenne de l'élevage ovin dans la production de la viande rouge était de 44,6 % au cours des seize dernières années. Le taux de contribution de l'élevage bovin est légèrement supérieur (+ 3.1%) à celui des ovins.

La production de la viande ovine présente une certaine tendance à l'augmentation bien que les années 1997 et 2003 aient connu des baisses relativement importantes. L'augmentation constatée est en corrélation beaucoup plus avec celle de l'effectif qu'avec celle de la productivité par femelle qui a cependant connu une légère progression en passant de 9 kg de viande nette par brebis en 1976 à 12kg en 1995 et à 14 kg en 2005, soit des accroissements respectifs de 3 et 2 kg en l'espace de 30 ans.

D'après la même source (G.I.V.R., 1998), 63 % du volume de la production de viande ovine provient des régions du Centre et du Sud et ce, malgré les conditions d'élevage difficiles (faibles ressources fourragères). La forte production de viande ovine a toujours lieu au cours des mois de Mars et Avril quand l'offre atteint son pic de 10500 tonnes (soit 27% de la production totale). Cette période coïncide avec celle du sevrage des agneaux.

3. La consommation de la viande ovine en Tunisie: en baisse malgré l'importance de la demande

La consommation de viande rouge a connu une progression relativement importante au cours de la période 1987-1997. Elle a passé de 91770 tonnes en 1987 à 116640 tonnes (soit une augmentation de 27 %). Mais la viande ovine ne bénéficie pas de cette évolution. En effet, la contribution de la viande ovine à l'offre totale de viande n'a cessé de régresser ; elle est passée d'environ 40% en 1978 à 33% en 1986 et à 25 % en 1996. La consommation moyenne par habitant est passée de 7 kg en 1980 à 4 kg en 1996. Cette régression est imputable aux prix de la viande rouge de façon générale et à ceux de la viande ovine, en particulier. Ces derniers ont en effet augmenté plus rapidement que ceux de la viande blanche.

Tableau 5 - Evolution du prix de la viande ovine (en dinars courant /kg)

	1991	1994	1996	1997	2000	2005
Vif	2,220	2,800	2,900	3,500	4,500	5,200
viande	6,000	6,500	7,500	7,500	8,000	10,000

Source : plan directeur des abattoirs (1998)

Il faut préciser que le suivi du prix des animaux (agneaux, moutons ...) est tributaire de critères le plus souvent subjectifs et grossiers, du fait de l'absence des instruments de pesage et de classification des animaux selon les catégories.

Il ressort, du tableau ci-dessus, un écart important entre le prix à la production et celui à la consommation. Ceci s'explique par:

- la libération des prix à la consommation en 1979;
- la multitude des intervenants, notamment pendant certaines périodes de l'année à l'occasion du mois du ramadan, de l'Aïd El Kébir, des fêtes de mariage en été. Ces intervenants opèrent dans les circuits de commercialisation relativement longs dont le plus répandu est du type:



Or, plus le circuit est long plus le prix à la consommation est important, témoignant des passages de la valeur ajoutée des éleveurs aux intermédiaires.

Le travail que nous menons dans la région de Zaghouan et qui sera présenté dans les paragraphes qui suivent, doit nous aider à comprendre pourquoi la production de viande ovine a très peu progressé et reste insuffisante pour satisfaire une demande qui ne cesse d'augmenter et ce, malgré la forte élévation du prix de vente à la consommation.

La réponse à cette interrogation nécessite la connaissance des conditions de production et de commercialisation de la viande ovine. Or, ceci n'est possible qu'en analysant les stratégies et les comportements des principaux acteurs de cette filière liés aux conditions (structure et taille des troupeaux, conduite alimentaire, circuits de commercialisation, prix de vente, coûts d'achat des aliments de bétail,...) dans lesquelles ils exercent leur activité.

Ceci nous conduit à étudier les facteurs structurels, socio-économiques et techniques qui ont une influence sur la production et la commercialisation de la viande ovine chez les acteurs opérant dans cette filière, en particulier les éleveurs.

4. Stratégie des acteurs de la filière de viande ovine dans la région de Zaghouan

4.1 Les raisons du choix de cette région

Cette région, dans laquelle la production de viande ovine occupe une place réputée, est localisée près des grands centres urbains et touristiques (le grand Tunis, Nabeul et Sousse). C'est une zone de passage vers le Centre et le Sud du pays. La ville de Fahs (à laquelle elle appartient administrativement) est un carrefour et un marché important où animaux, fourrage et pâturage se négocient à des prix variables selon les années et les saisons. En outre, la région est un lieu de transhumance pour les troupeaux en provenance du Centre et du Sud.

4.2 Présentation de la zone d'étude

La région de Zaghouan est située au Nord-Est de la Tunisie. Elle est considérée comme un carrefour puisqu'elle relie le Sud et le Centre du pays avec le Nord. Elle appartient à l'étage bioclimatique semi-aride supérieur où la pluviométrie moyenne annuelle varie de 300 mm à 500 mm, avec une variabilité inter et intra annuelle relativement forte.

Malgré sa proximité des grandes villes côtières (Tunis, Nabeul, Hammamet, Sousse), Zaghouan est restée une région relativement rurale; 65% de ses habitants sont des ruraux.

Sa superficie totale est de l'ordre de 282 000 ha (soit 1,8% de celle de la Tunisie). Elle est inégalement répartie entre les terres labourables (65,5%), les forêts (25%), les parcours (6%) et les terres non cultivées (3,5%).

Les structures agraires régionales sont également marquées par une inégale répartition du foncier entre ses utilisateurs. Ainsi, 96% des exploitants pratiquent une agriculture paysanne et familiale dans des unités de production ne dépassant pas les 50 ha. Les unités dont la taille est supérieure à 100 ha constituent une minorité (2,35% du total). Mais elles détiennent plus de la moitié de la superficie labourable du gouvernorat.

L'économie régionale reste essentiellement agricole et ce, malgré la création de quelques unités industrielles, notamment dans les délégations de Zaghouan et de Fahs.

L'activité agricole sur laquelle repose cette économie est dominée par trois productions:

- les grandes cultures qui occupent la plus grande partie de la S.A.U (67%);
- l'arboriculture, essentiellement l'olivier à huile, dont les plantations les plus étendues se trouvent dans les sociétés de mise en valeur;
- l'élevage ovin qui est présent dans la grande majorité des exploitations.

Ainsi, on distingue trois grands types de systèmes de production:

- un système de grandes cultures – élevage, au Nord du gouvernorat;
- un système de grandes cultures- élevage ovin – olivier, au Sud;
- un dernier système plus diversifié regroupant plusieurs productions: grandes cultures, maraîchage, olivier et élevage. Ce système n'est pas très répandu. Il se rencontre, le plus souvent, dans les périmètres irrigués de Nadhour et de Fahs.

L'élevage constitue une des principales ressources agricoles de la région, après l'arboriculture (l'olivier, en particulier) et les grandes cultures. En effet, plus de 80 % des exploitants dans la zone possèdent du cheptel. L'élevage ovin domine avec 184 500 têtes (soit 15 brebis /exploitation). Il est associé à l'élevage caprin (24000 chèvres) et à celui des bovins (12550 unités femelles dont seulement 37% sont de race pure).

Dans la région, la principale production animale est celle de la viande rouge. Elle a été évaluée, pour l'année 2003 (Année bonne), à 5397 tonnes (soit 3,2% de la production nationale) dont 2843 tonnes de viande ovine (soit 53% du total de la viande rouge).

Le mode de conduite de l'élevage ovin reste extensif. Les ressources fourragères de la zone proviennent essentiellement des parcours souvent sur-pâturés, de la jachère, des

sous-produits de la céréaliculture (paille et chaumes) et des fourrages cultivés. Les surfaces fourragères sont faibles (25453 ha). Elles ne représentent que 24% de la surface destinée aux grandes cultures. La surface fourragère conduite en irrigué est également très faible et elle ne représente que 6% de la surface fourragère totale.

Ainsi, la réduction des terres de parcours au profit de l'olivier et de la céréaliculture, le peu de plantations et de cultures fourragères annuelles et la sédentarisation de la plupart des éleveurs (les petits et les moyens, en particulier) rendent les troupeaux plus sensibles à la sécheresse qui les décime périodiquement. Cette situation, déjà difficile, accentuée par le passage de grands troupeaux transhumants au cours des périodes de sécheresse, est à la base de la faible productivité du cheptel ovin surtout chez les petits et moyens éleveurs dépourvus de réserves fourragères suffisantes pour alimenter correctement leur troupeau.

4.3. La méthodologie de travail est basée sur la consultation de la documentation disponible et l'analyse des enquêtes et des entretiens

Notre objectif était de saisir les différentes stratégies des producteurs et des autres acteurs (maquignons et bouchers) dans le secteur de la production et de la commercialisation des produits ovins (agneaux, moutons).

Ce secteur est pris en exemple pour comprendre comment ces acteurs se mettent en relation avec leur environnement commercial, quels types de stratégies ils développent par rapport à cet environnement et en quoi cela influence la conduite et la gestion de leurs troupeaux. Pour ce faire, nous avons procédé, en premier lieu, à une enquête auprès d'un échantillon de 80 exploitations (soit 10% de celles pratiquant l'élevage ovin) choisies selon des critères de:

- Taille de l'exploitation;
- Taille du troupeau ovin;
- Mode de conduite et de commercialisation des produits ovins.

L'enquête cherchait à cerner à la fois les composantes des structures de production, les conduites d'élevage, les circuits de commercialisation des agneaux et des moutons choisis par les producteurs et les résultats technico-économiques dégagés par chacun des principaux acteurs de la production de viande ovine régionale.

Nous avons également réalisé une vingtaine d'entretiens auprès des maquignons (10) et des bouchers (10) exerçant leur activité dans les deux grands centres urbains du gouvernorat (Zaghouan et Fahs).

Le dépouillement et l'analyse des informations collectées devaient nous permettre de répondre aux interrogations suivantes:

- Quelle est l'importance de l'élevage ovin dans les différents types d'exploitation et le degré d'association de cet élevage aux cultures pratiquées?

- Quelles sont les différents modes de commercialisation des produits de l'élevage ovin et les raisons du choix de tel ou tel mode?

- Quelle est l'importance et quels sont types de relations entre les différents partenaires des circuits de commercialisation?

- Quels sont les effets de ces relations sur la conduite de l'élevage ovin et sur les résultats technico-économiques dégagés par les différents acteurs?

4.4. Analyse des stratégies d'élevage ovin et de commercialisation de ses produits.

L'analyse du fonctionnement des exploitations d'élevage enquêtées et des modes de commercialisation des produits ovins adoptés par les éleveurs nous a permis d'identifier trois types de stratégies: les naisseurs, les naisseurs-engraisseurs et les engraisseurs non éleveurs

4.4.1. Les naisseurs:

Ce type est constitué de 38 exploitations (soit 46% de l'échantillon) dont la majorité (77%) sont de petite à moyenne taille (13 à 54 ha) Elles produisent et vendent les agneaux non engraisés. Les chefs d'exploitation sont marqués par un âge moyen relativement avancé (54 ans), un taux d'analphabétisme élevé (38%) et un taux de double activité faible (22% contre 40 à 60% à l'échelle nationale).

L'élevage ovin est pratiqué dans toutes les exploitations. La taille moyenne du troupeau varie de 28 brebis dans la petite unité de production à 68 têtes dans celle de taille moyenne et à plus de 200 brebis dans celle de grande taille. La race ovine la plus répandue est la barbarine à grosse queue. Elle est élevée par 76% des éleveurs et ce, malgré ses faibles taux de fertilité, de fécondité et de prolificité. Elle est recherchée pour sa bonne rusticité, son adaptation à la transhumance et aux conditions naturelles des régions de steppe et du semi-aride.

Les parcours naturels, qui représentent 23% de la surface totale et les résidus des cultures (chaumes, paille, feuilles et bois de taille) constituent les principales ressources fourragères dans ce type d'exploitations. La jachère pâturée et les cultures fourragères annuelles ne jouent qu'un rôle très secondaire dans l'alimentation des troupeaux ovins. Elles occupent une faible superficie ne dépassant pas 20% de la surface assolée pluviale; ceci montre bien le caractère extensif de cet élevage et sa faible association aux cultures.

Il est très soumis à l'irrégularité des précipitations. Cependant, des compléments de nourriture sous forme d'orge grain, de son et de foin sont toujours nécessaires, surtout pendant les périodes de sécheresse et celle de soudure (Septembre-Novembre). 83% des éleveurs enquêtés distribuent de l'orge et du son. Mais les quantités données varient beaucoup d'un élevage à un autre selon le prix d'achat de

ces aliments, les quantités à acheter et la situation de la trésorerie de l'exploitation. L'agnelage des brebis s'étale sur sept mois (de Juillet à Janvier).

Tableau 6 – Répartition des agneaux selon la période de naissance.

	Agneaux nés en été	Agneaux nés en automne	Agneaux nés en hiver	Total
Nombre d'agneaux en %	28%	51%	21%	100%

Il ressort du tableau n. 6 (ci-dessus) que le maximum d'agnelage a toujours lieu en automne. Cette période est recherchée par les petits éleveurs pour que le sevrage des agneaux, non encore vendus, coïncide avec la présence de la verdure dans les parcours. L'agnelage précoce (en été) est rencontré le plus souvent dans les grands élevages où les éleveurs pratiquent le flushing¹ et l'effet bélier². Quant à l'agnelage tardif, il est fréquent dans les petits troupeaux et il s'explique par la présence quotidienne des béliers avec les brebis et l'absence du flushing.

Les éleveurs dans ce type ont commercialisé, en 2002/2003, 2340 agneaux (soit une moyenne de 62 têtes), mais la variabilité est forte entre les petits éleveurs (24 têtes) et les plus gros (87 têtes). Les agneaux sont vendus à un poids vif qui varie de 20 à 35 kg et dépend de l'âge de l'agneau au moment de sa vente, de son état (bien ou mal nourri) et de sa conformité.

Les gros éleveurs préfèrent les ventes regroupées pour faire face à de grandes dépenses (remboursement des emprunts, financement de nouveaux projets d'investissement, location de terre,...). Ainsi, nous distinguons deux périodes de vente: une au mois du Ramadan (Novembre) pour les agnelages précoces et l'autre au printemps (Mars-Avril) pour le reste.

Par contre, les petits éleveurs optent pour les ventes échelonnées. Elles se font selon les besoins de la trésorerie de l'exploitation en liquidité, les disponibilités fourragères et le prix de vente offert par les maquignons et les bouchers (les principaux clients de ce type d'exploitation d'élevage).

Le choix du lieu de commercialisation se fait selon le mode de vente (regroupé ou échelonné), l'effectif total à vendre et la disponibilité des moyens de transport. Ainsi, pour les petits éleveurs les plus éloignés des souks en particulier, la vente se fait sur l'exploitation ; elle leur permet d'économiser les frais de transport, les impôts et les taxes. Pour les moyens et gros éleveurs, la vente se fait, le plus souvent, dans le souk du Fahs (un des souks les plus réputés pour le bétail) ou dans l'abattoir de Tunis. La différenciation des prix exerce certainement une attraction pour les éleveurs. A titre d'exemple, pour la campagne agricole 2002-2003, 66,5% des agneaux ont été vendus sur les marchés et l'abattoir du grand Tunis et les restants (33%) l'ont été soit sur les lieux de production soit dans les souks à l'intérieur du gouvernorat.

L'élevage, dans ce type, nous paraît relativement performant. En effet, les chiffres relatifs à la campagne 2002/2003 (Année bonne) nous indiquent que le taux de

¹ Flushing: complément d'aliment donné aux brebis avant et pendant la lutte.

² Effet béliers: introduction des béliers, dans le troupeau des brebis, pendant la période de lutte (Mars-Avril).

productivité numérique (1) varie de 71 à 130% avec une moyenne de 102%. Le taux le plus élevé est enregistré dans les petits troupeaux. Or, ceci n'est pas toujours le cas, surtout au cours des années difficiles où le taux d'avortement des femelles et celui de mortalité des jeunes augmentent chez les petits éleveurs pour des raisons de rareté des ressources fourragères et d'incapacité financière pour l'achat des aliments de bétail (orge, son, concentré).

Les résultats économiques figurent dans le tableau n°7 (ci-dessous).

Il ressort du tableau N° 7 que les petits troupeaux sont

Taille du troupeau / nombre de brebis mères	< 50 têtes	50-100	> 100
Nombre d'éleveurs	19(50%)	8(21%)	11(29%)
Marge brute par brebis mère (en D.T)	86	53	62
Écart-type	35,1	22,44	20,58

source: notre enquête

les plus performants économiquement. Cette supériorité s'explique par : un taux de productivité numérique élevé; de faibles dépenses d'élevage (absence de salaire du berger du fait que le troupeau est gardé par les membres de la famille, pas de location de pâturage,...).

4.4.2. Type B: Les naisseurs – engraisseurs

Ce type regroupe les éleveurs spécialisés dans la production et l'engraissement des agneaux. Il est composé de 32 producteurs (40% l'échantillon enquêté) qui se caractérisent par un âge moyen de 51,5 ans, un taux d'analphabétisme moins élevé (28%) que celui enregistré dans le premier type. 68% des exploitations enquêtées sont de taille moyenne à grande.

Les ovins sont présents dans toutes les unités de production. La taille moyenne du troupeau varie de 33 brebis dans la petite unité à 90 dans celle de taille moyenne et à 290 dans celle de grande taille.

La barbarine est la race prédominante; elle est élevée par 84% des éleveurs. Elle est très recherchée par les consommateurs surtout pendant l'Aïd El Kébir (fête religieuse). Deux nouvelles races (Noire de Thibar et la queue fine de l'ouest) ont été introduites dans quelques exploitations (16%). Elles se prêtent bien à l'engraissement.

Les parcours et les jachères, qui occupent ensemble 28% de la surface totale, constituent les principales ressources fourragères. Les céréales, spécialement l'orge grain dont la production est destinée à l'engraissement des agneaux, dominent la surface assolée pluviale. Il s'agit donc d'un système non diversifié. Il est basé sur les

Taux de productivité numérique: Nombre de jeunes sevrés/ nombre de brebis mis à la lutte.

Ce taux qui permet de juger l'état du troupeau englobe les autres taux de fertilité, de prolificité, de fécondité et de mortalité.

céréales et l'élevage ovin le plus souvent faiblement associé aux cultures (dans la petite et moyenne exploitation, en particulier).

Concernant la conduite du troupeau, ce type se différencie du premier à plusieurs niveaux:

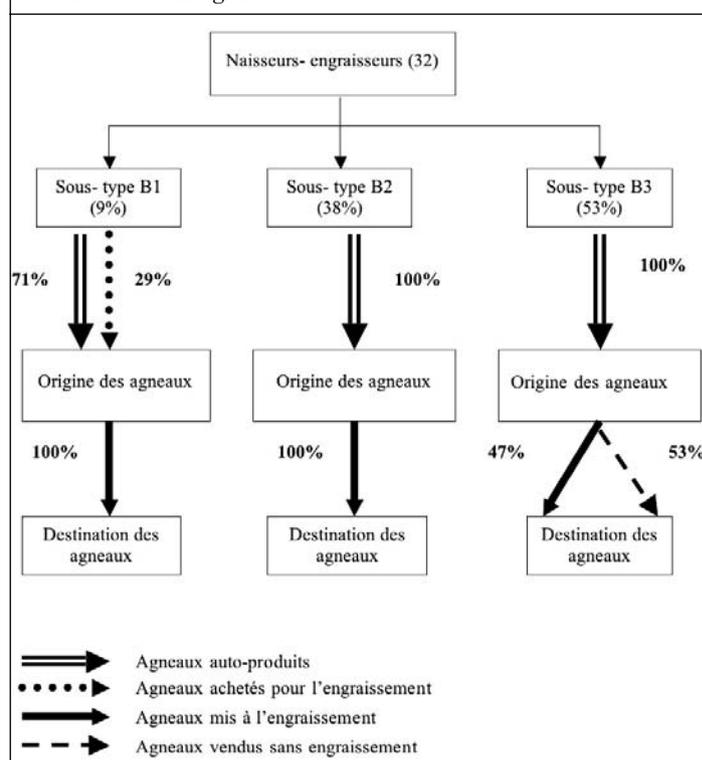
- L'effet bélier est pratiqué par 72% des éleveurs (24%, dans le type A); l'introduction des reproducteurs se fait en Avril-Mai;

- L'agnelage est relativement regroupé ; la durée moyenne est de 3 mois 12 jours;

- Le sevrage est plus ou moins tardif (l'âge moyen des agneaux au sevrage est de 7 mois contre 5 à 6 dans le premier type).

Cette stratégie, adoptée par la plupart des éleveurs, a pour objectif de produire des agneaux dont l'âge et le poids sont relativement homogènes. Le type de naisseurs-engraisseurs se répartit en trois sous-types selon l'origine des agneaux et leur destination comme le montre la figure ci-dessous.

Figure 1 – Répartition des naisseurs - engraisseurs selon l'origine et la destination des agneaux.



Il ressort du graphique n.1 (ci-dessus) que:

- La plupart des agneaux mis à l'engraissement sont auto-produits, exception faite par le sous type B1 où 29 % des agneaux sont achetés de l'extérieur;

- Dans le sous-type B3, seuls 47% des agneaux sont engraisés. Le reste (53%) est vendu sans engraissement.

La taille moyenne du troupeau engraisé varie de 25 agneaux dans la petite exploitation à 110 têtes dans celle de

grande taille. La plupart des agneaux sont auto-produits. Seule une minorité d'éleveurs (9% du sous type B₁) achètent 28% de l'effectif mis à l'engraissement.

Les grands éleveurs-engraisseurs, disposant d'un grand effectif d'agneaux auto-produits, vendent au moment du servage 53% de leur produit et ne gardent pour l'engraissement que les agneaux obéissant à des critères de couleur (blanche) et de conformité (bonne). La durée d'engraissement varie d'un éleveur à un autre de 4 à 5 mois selon : l'effectif des agneaux, la période de vente et le stock d'orge grain disponible. Au cours de la période d'engraissement, les animaux mis à l'engraissement s'alimentent d'orge grain (auto-produit) et de foin (généralement acheté). Les quantités distribuées varient selon l'âge des bêtes de 0,5 à 1 Kg d'orge et de 1 à 2 Kg de foin.

Les périodes et les lieux de vente sont résumés dans le tableau n°8 (ci-dessous):

Tableau 8 – Répartition des agneaux engraisés selon les périodes et les lieux de ventes.

Effectifs des agneaux en %	Période de vente		Lieux de vente	
	Mois du Ramadan	Aïd El Kébir	Souks hebdomadaires à l'intérieur du Gouvernorat	Marchés du Grand Tunis
	25%	75%	60%	40%
Source: notre enquête				

La plupart des agneaux engraisés (3/4) sont vendus pendant l'Aïd el Kébir. Les marchés locaux attirent beaucoup plus les vendeurs que ceux du Grand Tunis, ce qui pourrait s'expliquer par la faible différence de prix entre les deux lieux de vente comme le montre le tableau ci-dessous:

Il ressort du tableau n. 9 (ci-dessus) que la différence de prix de vente entre les périodes de commercialisation est

Tableau 9 – Variation du prix de vente d'un Kg de poids vifs selon les lieux et les périodes de vente (unité: D.T/Kg de poids vif)

	Marchés locaux	Tunis
Ramadan	4,635	4,760
Aïd El Kébir	4,536	4,557
Source: notre enquête		

plus évidente que celle entre les marchés. Ceci s'explique par l'augmentation de l'offre durant la période qui précède l'Aïd El Kébir où les éleveurs-engraisseurs sont souvent obligés de liquider tout l'effectif afin d'échapper à la baisse des prix après l'Aïd.

Les agnelles, dans ce type comme dans le premier, servent à la fois pour l'accroissement et le renouvellement du troupeau des brebis et pour l'alimentation de la trésorerie de l'exploitation. Le prix de vente des agnelles et des brebis réformées varie de 80 à 120 D.T/tête selon la période de mise sur le marché et il atteint son maximum durant la saison estivale marquée par la baisse de l'offre des agneaux et l'augmentation de la demande de viande rouge (fêtes de mariage...). Le nombre de femelles, gardées pour l'accroissement du troupeau, augmente pendant les bonnes années et diminue (vente et mortalité) au cours des années de sécheresse.

Les élevages dans ce type sont marqués par une légère faiblesse de la productivité numérique (moyenne : 95,3) par rapport à ceux des naisseurs (moyenne : 102). Mais ils sont économiquement plus performants comme le montrent les chiffres du tableau n. 10 ci-dessous.

Tableau 10 – Répartition de la marge brute unitaire selon la taille du troupeau (unité: D.T/brebis)

Taille du troupeau	< 50 têtes	50-100	> 100
Nombre d'éleveurs	9(28%)	9(28%)	14(44%)
Marge brute par brebis	119,55	128,96	164,67
Ecart-type	64,9	69,5	34,5
Source: notre enquête			

La pratique de l'engraissement des agneaux auto produits permet à ce type de producteurs de dégager une marge brute plus importante que celle enregistrée chez les naisseurs. Ceci s'explique par:

- Un poids vif à la vente beaucoup plus important (2 à 2,5 fois plus);
- Un prix de vente plus élevé du fait de l'augmentation de la demande. La marge brute unitaire augmente avec l'augmentation de la taille du troupeau. La plus élevée est enregistrée chez les grands éleveurs produisant des moutons de bonne conformité pesant plus de 45 Kg et avec des coûts moins élevés (auto-production de l'orge et du foin).

4.4.3. Type C: Les engraisseurs non éleveurs

Ce type est constitué de 11 exploitants (14% de l'échantillon) relativement jeunes (âge moyen : 47 ans), mais faiblement scolarisés. Ils pratiquent l'agriculture pluviale basée sur la céréaliculture et sur de faibles superficies ne dépassant pas les 35 ha (la taille moyenne de l'exploitation est de 18,5 ha).

Ils sont spécialisés dans l'engraissement et dans la vente des agneaux. Cette stratégie est adoptée à cause de la rareté des parcours pour pratiquer l'élevage des ovins et de la faiblesse des ressources extérieures. Elle consiste en l'achat, sur les marchés locaux (Fahs, Zaghouan) ou sur les marchés limitrophes du gouvernorat (Siliana, Medjez, Bouarada, ...), des agneaux maigres d'âge et de poids différents pour les engraisser pendant une période plus ou moins longue comme le montre le tableau n. 11.

Tableau 11 – Origine et caractéristiques des agneaux engraisés

Lieux d'achat	Engraissement de courte période (5 engraisseurs)		Engraissement de longue période (6 engraisseurs)	
	Marchés locaux	Marchés externes	Marchés locaux	Marchés externes
Nombre d'agneaux achetés	168 (44%)	215 (66%)	110 (13,5%)	705 (86,5%)
Poids moyen d'achat (Kg)	26	28	22,5	24
Prix d'achat/tête	125 D.T	123 D.T	103	105
Prix/Kg de poids vif	4,808 D.T	4,393 D.T	4,578 D.T	4,375 D.T
Source: notre enquête				

Il ressort du tableau n.11 (ci-dessus) que les engraisseurs de longue période (6 à 8 mois) s'approvisionnent beaucoup plus sur les marchés externes que sur ceux à l'intérieur du

gouvernorat. Ils cherchent les agneaux maigres mais de bonne conformité se prêtant bien à l'engraissement et avec un prix relativement moins élevé que celui pratiqué sur le souk du Fahs. Les engraisseurs de courte période préfèrent les agneaux dont le poids vif dépasse les 25 Kg et qui devraient être vendus dans 4 à 5 mois. Le prix d'achat par tête varie selon l'âge, le poids vif et le lieu d'approvisionnement. Il est toujours moins élevé dans les bassins de production les plus éloignés que dans ceux les plus proches des grands centres urbains.

L'alimentation des agneaux mis à l'engraissement est basée sur l'orge, le foin et le son du blé. Tous ces aliments sont le plus souvent achetés. La quantité distribuée varie selon l'âge de 0,5 à 2 kg pour le foin, de 0,25 à 1 kg pour l'orge et de 0,2 à 0,5 kg pour le son du blé. Le gain moyen quotidien (G.M.Q) est de l'ordre de 142 g/jour, avec une variation relativement importante (110 à 179 g/jour). Il diminue avec l'augmentation de l'effectif. Mais il est plus important dans ce type que dans celui des naisseurs-engraisseurs.

Le prix de vente et la marge bénéficiaire varient selon le type d'engraissement (de courte ou de longue période) et le lieu de commercialisation comme le montrent les chiffres du tableau n°12 (ci-dessous):

Tableau 12 – Caractéristiques des agneaux vendus et leur marge bénéficiaire.

Type d'engraissement	Engraissement de courte période (5 engraisseurs)		Engraissement de longue période (6 engraisseurs)	
	Marchés locaux	Marchés du grand Tunis	Marchés locaux	Marchés du grand Tunis
Lieux de vente	Marchés locaux	Marchés du grand Tunis	Marchés locaux	Marchés du grand Tunis
Nombre d'agneaux vendus	110 (29%)	273 (71%)	280 (34%)	541 (66%)
Poids vif / tête au moment de la vente	42,5	46	58	62
Prix de vente (en D.T) par tête	22,5	248	265	290
Prix de vente (en D.T) / Kg de poids vif	5,294	5,390	4,569	4,677
Marge bénéficiaire (en D.T) / tête	82 D.T		113 D.T	

Source: notre enquête.

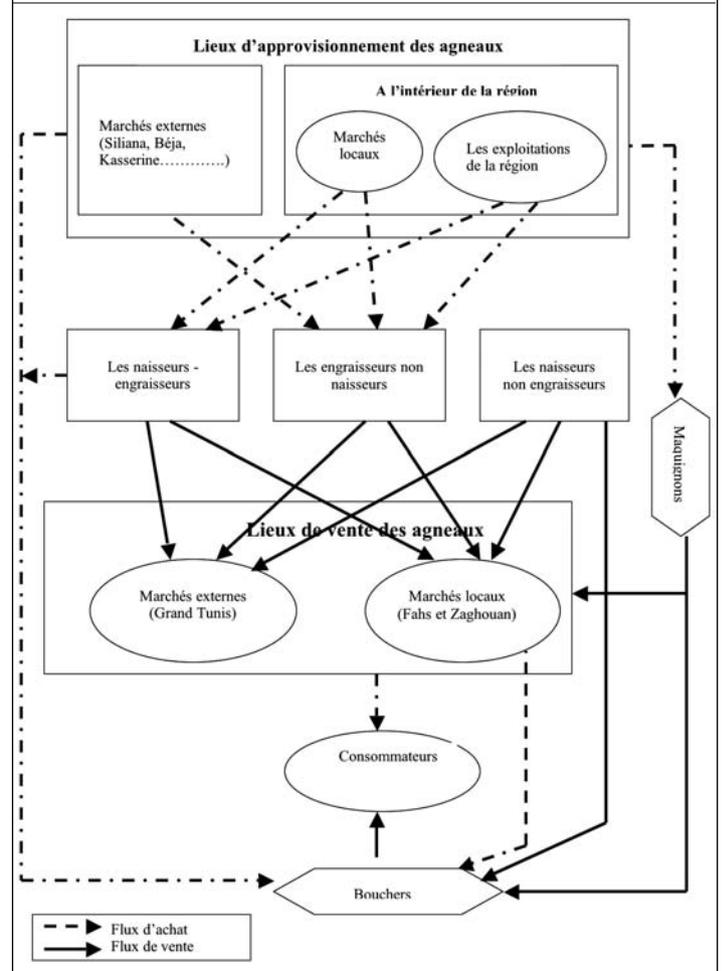
La lecture du tableau n. 12 nous permet de faire les constats suivants:

- le prix de vente des agneaux engraisés est en relation étroite avec la période et le lieu de vente. Ainsi, le prix de vente d'un Kg de poids vif est plus important dans le premier type d'engraissement que dans le second. A cela, il faut ajouter que plus on s'éloigne des zones de production plus le prix de vente augmente. Ceci explique bien l'orientation de la majorité des engraisseurs (66 à 77%), dans les deux types d'engraissement, vers les marchés du grand Tunis où la demande en viande ovine est toujours importante;
- les engraisseurs de longue période obtiennent la marge bénéficiaire la plus importante (+31D.T/ tête). Cette marge est corrélée positivement avec la durée d'engraissement ($r = 0,76$). Ceci pourrait s'expliquer, au niveau du second type d'engraissement, par:

- Le prix d'achat moins élevé;
- Le choix des agneaux se prêtant bien à l'engraissement;
- Le poids important à la vente (plus de 60 kg/tête).

La figure n°2 (ci-dessous) schématise les différents circuits de commercialisation des agneaux dans la région de Zaghouan où les intermédiaires (maquignons et bouchers) jouent un rôle relativement important.

Figure 2 – Les circuits de commercialisation des agneaux dans la région de Zaghouan.



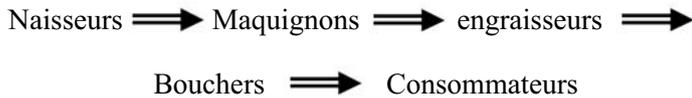
Cette figure montre que: la région de Zaghouan est à la fois un lieu de production, de

filiale (naisseurs, engraisseurs, maquignons, bouchers...) ne provenant pas seulement de l'intérieur du gouvernorat, mais également des régions limitrophes. Des relations entre ces différents acteurs apparaissent sous forme de deux grands circuits de commercialisation selon l'origine de l'agneau et sa destination (à la boucherie ou à l'engraissement):

- Un circuit court où l'agneau passe du producteur (naisseur ou naisseur-engraisseur) à la boucherie.

Producteurs \Rightarrow bouchers \Rightarrow consommateurs

- Un circuit plus long et plus compliqué où le produit passe par plusieurs mains (naisseurs, maquignons, engraisseurs) avant d'arriver aux bouchers et aux consommateurs.



Dans ce deuxième type de circuit, où les maquignons jouent un rôle dominant, une bonne partie de la valeur ajoutée échappe aux producteurs (naisseurs et naisseurs-engraisseurs).

Conclusion

D'une façon générale, les résultats de notre travail mettent en relief la dépendance de la production de la viande ovine vis-à-vis de la taille du troupeau, sa conduite alimentaire et des circuits de commercialisation. La combinaison de ces éléments aboutit à l'émergence d'une diversité de stratégies chez les acteurs de la filière. Cette diversité va de la recherche d'une sécurité par la régulation des dépenses familiales, chez les petits naisseurs en particulier, à la recherche du profit et de la rentabilité chez les engraisseurs. Mais malgré ces grands rôles, l'élevage ovin reste marqué par son caractère extensif et pastoral, du fait qu'il est mal associé aux cultures et donc soumis aux aléas climatiques. Ses résultats technico-économiques au cours des années pluvieuses sont, certes, assez bons, notamment chez les naisseurs-engraisseurs et ce, malgré l'augmentation de l'offre et la baisse du prix, (dans les exploitations ou même dans les souks), surtout au moment du sevrage. Mais la marge bénéficiaire peut baisser fortement pendant les années de sécheresse et ce, pour des raisons d'augmentation du taux d'avortement des brebis et de mortalité des jeunes, d'accroissement du coût de production et de baisse du prix (augmentation de l'offre des agneaux jeunes et maigres et la vente des agnelles et des brebis).

Cette baisse de la marge touche à la fois les naisseurs (les petits, en particulier) et les engraisseurs qui auront du mal à réaliser des lots d'engraissement suffisamment importants et homogènes permettant une bonne efficacité du travail dans l'atelier d'engraissement.

Ainsi, le développement de la production de viande ovine, dans notre région d'étude, malgré les atouts technico-commerciaux qu'elle y rencontre, restera probablement limité si les conditions actuelles se maintiennent.

Enfin, le développement de la production de viande ovine dans la région de Zaghuan est possible avec des interventions constantes de protection du marché et le soutien des éleveurs et des engraisseurs pendant les périodes difficiles (disponibilité des aliments pour le bétail, prix d'achat, crédits et subventions). Mais dans le contexte politique et

économique actuel, ceci ne peut se faire que par le canal des organisations paysannes (association des éleveurs, coopérative des services agricoles ou groupement de producteurs).

Références bibliographiques

- Ben Dhia M. L'élevage ovin en Tunisie. Situation actuelle et perspectives d'avenir, cahier option Med 1996 ; 9-20.
- Ben Said M.S, L'élevage traditionnel dans les zones montagneuses du Nord de la Tunisie. Conduite et possibilités d'amélioration. Office d'élevage et des pâturages; 2003; 177-188.
- Commissariat régionale de développement agricole ; rapport d'activité annuel; 2003.
- DG/PDIA. Résultat d'enquête de suivi de la campagne agricole; 2002.
- Frayse J.L et Darré A. Produire de la viande: Sur quelles bases économiques et biologiques. Volume 1. Editions France Agricole. 1990; 302 p
- Frayse J.L et Guittard J.P. Produire des viandes. Produire de la viande ovine. Volume 2 - Editions France agricole. 1992; 54 p
- Groupement Interprofessionnel de Viandes Rouges, Aperçu sur la situation des abattoirs en Tunisie; rapport de synthèse; 1998.
- Groupement Interprofessionnel, Rapport de suivi évaluation; 2002.
- Kammassi F. et Hassainya J.; Analyse de la compétitivité des entreprises et des produits agro-alimentaires: Pertinence et apports de l'approche filière. Options méditerranéennes. CIHEAM; 2001; 244 -235.
- Lassouarn J. Stratégies dans les filières animales. INRA. Prod. Anima 16. 2003 ; pp : 317-324.
- Ministère de l'agriculture et de l'environnement et des ressources hydrauliques; Enquêtes sur les structures agricoles (1994-1995); 1996.
- Office d'élevage et des pâturages. Situation et perspectives du secteur petits ruminants en Tunisie; rapport d'activité; 2002.
- Office d'élevage et des pâturages. Rapport annuel, direction régionale de Zaghuan; 2003.
- Snoussi S. Situation de l'élevage ovin en Tunisie et rôle de la recherche. Réflexions sur le développement d'une approche système. Cahiers d'agriculture 2003; 12: 419-28.
- Soumri N. Les systèmes d'élevage ovin dans la région de Zaghuan. Projet de fin d'études de l'école supérieure d'agriculture de Mateur, 1999; 101 p.
- Selmi S, Elloumi M et Alary V.; La place du marché dans la dynamique de la filière des ovins pour l'aïd dans la communauté de Zogmar. ICARDA-Tunis; 2002; 11p.